

Guide de l'intervenant

**Auto-
entrepreneurs
ou personnes
morales**
(entreprises,
associations,
collectivités)



CRCESU

Centre de Remboursement du Chèque
Emploi Service Universel

Qu'est-ce qu'un CESU préfinancé ?

Il s'agit d'un titre de paiement nominatif émis par l'une des cinq structures habilitées (appelées « Émetteurs ») par la DGE (Direction Générale des Entreprises).

Il existe sous deux formats : papier ou électronique.

Ces titres permettent de rémunérer des prestations de services à la personne de toutes les personnes travaillant au domicile du bénéficiaire et, lorsqu'il s'agit de gardes d'enfants, à l'extérieur du domicile. Le financeur peut choisir de préciser la ou les catégories de services concernées.



Quelle est la validité d'un CESU préfinancé ?

Les titres CESU préfinancés sont datés d'une année civile (qui s'étend de janvier à décembre) et restent valables jusqu'au 31 janvier de l'année suivante. La date de validité est inscrite au verso de chaque titre CESU.

Ils peuvent être remboursés par le CRCESU à l'intervenant affilié jusqu'au dernier jour du mois de février suivant.

Comment s'affilier au CRCESU ?

Pour vous faire rembourser, vous devez d'abord vous inscrire au CRCESU.

- 1** Téléchargez le **formulaire** d'affiliation disponible sur le site Internet : www.cr-cesu.fr > rubrique S'inscrire.
- 2** Retournez le **formulaire complété** accompagné des pièces justificatives à CRCESU, Centre de Traitement EXELA - 1 rue de la Mare Blanche - 77438 MARNE LA VALLÉE Cédex 2
- 3** Après **contrôle**, le CRCESU vous adressera un courrier d'accueil

mentionnant votre code d'intervenant (Numéro d'Affiliation National

-



Comment encaisser vos CESU préfinancés⁽¹⁾ ?

Votre client souhaite vous régler en ligne (CESU électroniques ou papier) ?

Pour encaisser des CESU en ligne, vous devez préalablement activer le service CRCESU en ligne⁽²⁾ (pack express, relax ou optimal).

Une fois activé, vos clients pourront vous rémunérer via le site Internet de l'émetteur des CESU en leur possession en indiquant votre code NAN et une référence de votre choix (numéro de facture, mois de garde, numéro client, etc.).

Vous pourrez ensuite visualiser ces paiements (appelés aussi « Dépôts ») sur votre compte CRCESU. Il vous suffira d'un simple clic pour déclencher la remise, donc le remboursement, suivant le délai auquel vous avez choisi de souscrire : immédiat, 7 ou 21 jours.

Votre client vous a remis des CESU préfinancés papier ?

Plusieurs solutions sont à votre disposition⁽³⁾ :

Dépôt en ligne par vous-même sur le site Internet du CRCESU via votre espace personnel sur le site www.cr-cesu.fr, rubrique « Dépôt en ligne ».

Dépôt en ligne par vous-même sur l'application Smartphone du CRCESU, rubrique « Effectuer un dépôt ».

1) Informations et tarifs sur www.cr-cesu.fr.

2) Attention : ce service n'est pas disponible pour les CESU de l'émetteur Domiserve qui dispose de son propre circuit de règlement.

3) Vous avez également la possibilité de transmettre votre remise préparée (endosser vos titres CESU (cachet commercial, signature et code NAN) et joindre le volet 3 du bordereau de remise dûment rempli) par voie postale : pour la métropole : CRCESU, Centre de traitement EXELA - 1 rue de la Mare Blanche - 77438 MARNE LA VALLEE Cedex 2. ; pour la Réunion : CRCESU DOM / La Réunion, BP 72, 97462 ST DENIS CEDEX ; pour la Martinique : CRCESU DOM / SATA, BP 396, 97289 LE LAMENTIN CEDEX 2. Les bordereaux de remise CRCESU sont envoyés gratuitement sur simple demande faite en ligne sur le site www.cr-cesu.fr ou au service clients du CRCESU.



1^{ère} utilisation du dépôt en ligne ?

Activer le service via votre espace personnel sur le site www.cr-cesu.fr, rubrique « Vos services ».

Questions utiles

Comment accéder à votre espace personnel ?

En tant qu'affilié au CRCESU, vous bénéficiez d'un espace personnel sur le site internet www.cr-cesu.fr ou l'application Smartphone CRCESU vous permettant de déposer vos titres en ligne, de suivre vos remises, etc. Vous pouvez y accéder grâce à vos identifiants (code affilié (NAN) et mot de passe temporaire) qui vous sont communiqués lors de votre affiliation.

Comment modifier vos coordonnées bancaires ?

• Par internet :

Connectez-vous à votre espace personnel sur www.cr-cesu.fr, rubrique « Votre compte »

• Par courrier* :

CRCESU Centre de traitement EXELA - 1 rue de la Mare Blanche -
77438 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

• Par mail* :

service.clients@cr-cesu.fr

**Joindre un RIB (mentionnant IBAN et BIC) libellé avec votre raison sociale et indiquer votre code NAN.*

**Pour toute information,
nous nous tenons à votre disposition**

0 892 680 662

Service 0,40 € / min
+ prix appel

Internet www.cr-cesu.fr

Courrier **CRCESU**

Centre de traitement EXELA

1 rue de la Mare Blanche

77438 MARNE LA VALLEE Cedex 2.

